

Qui sont les collectifs agroécologiques engagés pour la biodiversité ?

31 collectifs engagés pour la biodiversité sont recensés en Bretagne. Le premier collectif sur ce sujet a vu le jour en 2014. A partir de 2019, cet enjeu s'est ancré dans une dynamique collective pour atteindre un pic de 12 collectifs créés en 2022. Aujourd'hui, 24 collectifs sont encore en cours tandis que 7 sont terminés. En moyenne, ces projets durent 3 ans.

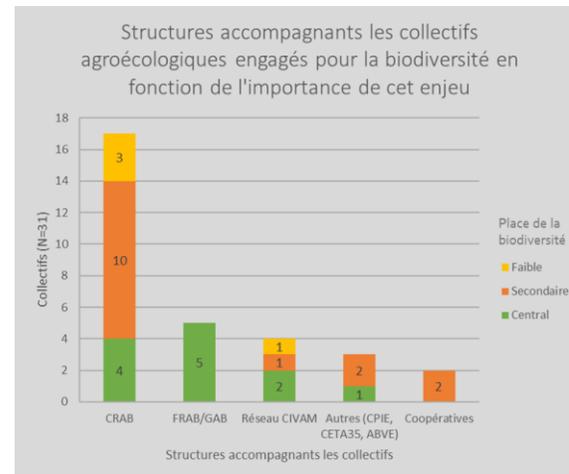
Où sont-ils ?



Différents dispositifs encadrent la création de ces collectifs comme les GIEE (9), 30 000 (6), AEP (4), DEPHY (3), GIEE/AEP (3). Néanmoins ces collectifs peuvent également se former en dehors de ces cadres (6) grâce à des fonds privés de la structure accompagnatrice ou d'appuis de collectivités locales.



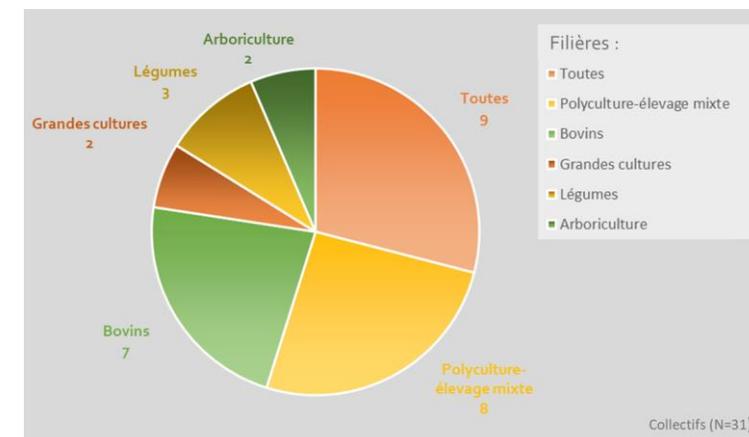
Qui les accompagne ?



Les collectifs sont accompagnés par différents organismes, la plus présente étant la CRAB. Cependant, la biodiversité n'est pas abordée de la même façon selon les structures. Par exemple, elle est centrale dans du réseau FRAB, plutôt secondaire chez les coopératives et traitée dans son ensemble chez le CIVAM et CRAB.

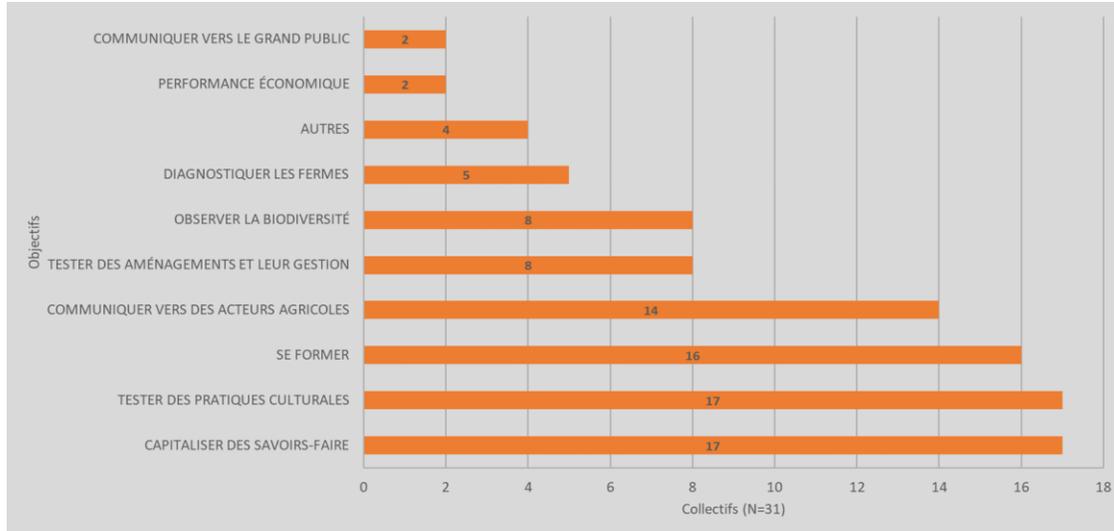
Que produisent-ils ?

Comme vous l'avez compris, la place de la biodiversité dans les collectifs diffère. 12 l'aborder de manière centrale, 15 de manière secondaire et 4 de manière faible.



De manière similaire, la biodiversité n'est pas abordée de la même façon selon les filières. Les collectifs toutes filières s'intéressent de manière centrale à la biodiversité tandis que les collectifs en polyculture élevage mixte s'y intéressent plutôt de manière secondaire. Quant aux collectifs en élevage bovins, ils s'y intéressent de manière secondaire à faible.

Quels sont leurs objectifs ?



Les collectifs engagés pour la biodiversité ont besoin de nouvelles connaissances et de se les approprier par l'expérience pour répondre aux changements sociétaux en cours. Cependant, des pratiques vertueuses et efficaces sont déjà en place dans certaines fermes. Ces agriculteurs ont besoin qu'elles soient reconnues dans un premier temps puis partagées vers des acteurs agricoles. La communication vers le monde agricole est un objectif général mais qui reste secondaire pour les collectifs. Par contre, la communication vers le grand public ne fait pas partie de leurs objectifs.

Ces objectifs sont différents selon la place de la biodiversité dans les préoccupations du collectif. Un seul objectif est identifié comme central pour l'ensemble des collectifs, *Se former*. *Observer la biodiversité* ainsi que *Tester des aménagements et leur gestion* sont liées à des collectifs étudiant la biodiversité de manière centrale. Tandis que *Capitaliser des savoirs-faire* et *Tester des pratiques culturales* sont plutôt liées aux collectifs s'intéressant de manière secondaire à faible à la biodiversité. Ainsi l'engagement des agriculteurs pour la biodiversité peut se réaliser sur plusieurs stades.

Sur quoi travaillent-ils?

Un mélange entre compréhension du fonctionnement écologique des surfaces agricoles et appropriation de nouvelles pratiques respectueuses anime les collectifs à s'engager pour la biodiversité. Son intérêt économique, plus étudié chez les collectifs s'intéressant de manière centrale à la biodiversité, reste une thématique secondaire. En parallèle, ces collectifs semblent moins intéressés par la compréhension des services rendus par biodiversité mais plutôt par comment les favoriser sur leurs fermes.

Certaines thématiques sont spécifiques à des filières. Par exemple, la gestion des aménagements ainsi que l'observation de la biodiversité sont plutôt des sujets non-spécifiques et ainsi abordées par des collectifs toutes filières mélangées. Au contraire, la régulation naturelle des bio-agresseurs est un sujet spécifique et majeur pour les arboriculteurs et les éleveurs en polyculture-élevage mixte. D'autres thématiques sont plus universelles comme les pratiques culturales favorisant la biodiversité ou la vie du sol.

